

juillet 1995

25

LOUS MITIEYS

D'AZUR

BULLETIN D'INFORMATION



AVEC LE SOUTIEN DE

LA POSTE 

BUREAU D'AZUR

LE MOT DU MAIRE

Le 24 juin dernier, les conseillers municipaux que vous avez élus ont procédé à l'élection du Maire et des Adjoints.

En me désignant aux fonctions de Maire d'Azur, le 18ème depuis 1789, j'ai pleinement conscience de l'honneur qui m'est fait.

Je mesure les responsabilités de ma charge. Je suis prêt à les assurer fort de votre soutien et de ma détermination.

Nous venons de vivre une campagne électorale un peu inhabituelle. Depuis très longtemps à Azur, il n'y avait pas eu 2 listes complètes en présence. Les confrontations d'idées, parfois les oppositions de personnes, laisseront, c'est sûr, quelques douloureuses cicatrices. Je pense en particulier aux candidats des 2 listes qui n'ont pas été élus.

Comme je l'ai déjà dit, je les assure de mon profond respect.

Dès aujourd'hui, le nouveau Conseil municipal est prêt à travailler pour le bien de notre village et le bonheur de ses habitants.

Suivant le voeu de la majorité issue des urnes, nous mettrons en oeuvre notre programme sans précipitation, avec toute notre volonté.

Les quatre conseillers qui ne sont pas issus de notre liste auront toute leur place au sein de l'Assemblée municipale.

Je suis sûr que nous saurons nous retrouver et accorder nos jugements pour de nombreuses décisions.

Toutes les expériences, toutes les compétences d'où qu'elles viennent nous seront utiles et nécessaires pour mener à bien notre tâche commune: Mieux vivre à Azur, tous ensemble.

M. Laussu

AU FIL DES DELIBERATIONS

16 février

SIVU de voirie

Route du lac et route des écoles au cimetière. Coût total des travaux: 97 000F, ceux-ci étant effectués avant la saison estivale.

Camping

Maintien cette année encore de la baignade surveillée sur la plage du lac, mais obligation est faite d'embaucher un deuxième surveillant de baignade.

Voyages scolaires

Une subvention de 300F par élève est accordée pour tous les voyages organisés par les collèges ou les lycées.

6 avril

Acquisition d'une nouvelle pompe à incendie pour équiper le G.M.C. de la commune. Coût: 33 563F TTC. L'association de DFCI accorde une subvention de 15 000F.

Tarifs des ordures ménagères

Le SITCOM demande à Azur la somme de 157 715F contre 119 064F en 1994. Cette augmentation est due au stockage des déchets ultimes, au traitement des fumées et à l'extension des déchetteries. Mme Amblard propose donc les tarifs suivants:

- Tarif déchetterie: 150F par maison.

- Ordures ménagères pour les particuliers:

résidence principale: 150F par maison et 90F par personne.

résidence secondaire: 365F par maison.

hôtels et camping: 767F la tonne.

Comptes administratifs 1994

Commune:

Fonctionnement: dépenses:	2 273 762F	
recettes:	2 693 525	excédent: 419 763
Investissement: dépenses:	718 870	
recettes:	1 092 406	excédent: 373 535

Camping:

Fonctionnement: dépenses:	872 284	
recettes:	964 711	excédent: 92 426
Investissement: dépenses:	389 567	
recettes:	430 093	excédent: 40 526

Eau:

Exploitation: dépenses:	201 976	
recettes:	365 402	excédent: 163 426
Investissement: dépenses:	30 804	
recettes:	29 112	déficit: 1 692

La redevance de l'Agence de bassin a été payée sur le budget de la commune soit 53 981F. Donc en réalité, l'excédent global est de 107 752F.

Assainissement:

Exploitation: dépenses:	212 286	
recettes:	217 846	excédent: 5 559
dépenses:	31 709	
recettes:	76 793	excédent: 45 084

Les comptes administratifs sont votés à l'unanimité.

Taux d'imposition des impôts locaux

Pas d'augmentation cette année.

- Taxe d'habitation: 7,06%
 - Foncier bâti: 8,05%
 - Foncier non bâti: 30,11%
 - Taxe professionnelle: 9,24%
- Produit prévu pour 1995: 383 089F.

Camping

Mise en place d'un point bar-restaurant. L'autorisation d'exploitation est accordée à Mesdames Charton et Poussard.

26 mai 95

Plan d'occupation des sols

Ouverture d'une enquête d'utilité publique du 10 juillet au 9 août 1995 à la Mairie d'Azur. Le Commissaire-enquêteur recevra en Mairie le 17 juillet de 15h30 à 17h30, le 7 août de 16h à 18h et le 9 août de 15h30 à 17h30.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision du P.O.S. pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être également adressées par écrit au commissaire-enquêteur à la Mairie d'Azur.

24 juin 95:

Installation du nouveau Conseil municipal

Maire: Laussu Michel

1er Adjoint: Charlier Christian

2ème Adjoint: Mme Dumora Jocelyne

Conseillers: MM Daleau Michel, Brutails Patrick, Goalard Jean, Duler Jean-Michel, Fesancieux Jean-Pierre, Lacaze Michel, Sutter Denys et Ribour Bernard.

8 juillet 95:

Mise en place des différentes commissions municipales et extra-municipales.

Attribution d'un logement social à Mme Duhieu Maria.

Augmentation de 2% du loyer du gîte rural.

Nouveaux horaires d'ouverture du secrétariat de mairie à partir du mois de septembre.

ETAT-CIVIL

Naissances

Elodie audrey Da Silva, le 5 avril

Thomas Lalanne, le 9 avril

Meilleurs voeux de bonheur et félicitations aux parents.

Décès

Mme Brutails Marie, le 21 janvier

M. Lamoureux Jean-Pierre, le 18 février

M. Duhieu Jean-Gilbert, le 25 mars

M. Fort François André, le 21 avril

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées.

LA RECEPTION DE LA FETE DES MERES

Le Conseil municipal a invité toutes les mères de famille à participer à une réception en leur honneur.

Au cours de cette manifestation, Mesdames Cazaumartin Georgette, Glize Marie-Thérèse, Bernos Michèle, Deroo Claudine, Lapeyrie Régine, Graciannette Jeannine, Singlard Gisèle, Loubat Maryvonne mères de 3 enfants recevaient un bouquet de fleurs ainsi que Mesdames Lavielle Dominique, Da Silva Sandrine et Castelnau Dominique, mamans d'un nouvel enfant.

Madame Condom Jeannette se voyait attribuer la médaille d'argent de la famille française et Madame Mauzit Jacqueline recevait la médaille de bronze de la famille française.

Le Conseil municipal offrait une médaille à Madame Monteiro Ana Maria, mère de 10 enfants dont 6 français. Elle ne pouvait donc pas obtenir de récompense, étant de nationalité portugaise, au titre de la famille française.

Nous renouvelons à toutes ces mamans nos félicitations.

INFORMATIONS DIVERSES

Appel aux pompiers

- Impératif: faire le 18.
- Compétences des Pompiers de Soustons:
Accidents de la circulation
Lutte contre les guêpes, les frelons (coût: 100f)
Enlever véhicule en difficulté
En aucun cas, déboucher des canalisations d'eaux usées (SAUR).

Secrétariat de Mairie

A compter du 3 septembre, les heures d'ouverture au public sont les suivantes:

Lundi: 13h30 - 17h30

Mardi: 9h - 12h

Jeudi: 13h30 - 17h30

Vendredi: 13h30 - 17h30

Samedi 9h - 12h

Les photocopies jusqu'à 2 du même modèle seront gratuites.

D'autre part, vous pourrez recevoir occasionnellement si besoin **un fax** à la Mairie.

Permanence des adjoints à compter du 3 septembre

M. Charlier Christian: le mercredi après-midi

Mme Dumora Jocelyne: le samedi matin.

Exposition tableaux de peinture

A partir du samedi 22 juillet à 10 heures jusqu'au dimanche 30 juillet se déroulera dans la salle des fêtes une exposition de tableaux peints par des artistes locaux.

C'est une première.

Les Azuriens et les estivants sont invités à visiter cette exposition qui fait honneur à notre village.

VILLE D'AZUR

SALLE DES FÊTES

EXPOSITION

PEINTURES A L'HUILE

ET AQUARELLES

organisée

par Alexandre GATZKÉ et René FORT

avec la participation des artistes peintres amateurs d'Azur

René FORT

Alexandre GATZKÉ

Antoinette DERVYN

Didier FILET

Jean SCHOCK

Romain CAYUELA

OUVERT TOUS LES JOURS

du Samedi 22 Juillet

au Dimanche 30 Juillet 1995

de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h

DÉCOR RÉALISÉ PAR DIDIER FILET

Nos animaux domestiques

Des dégâts ont été causés par des chiens errants: volailles tuées, mangées ou disparues. Nous rappelons à tous les propriétaires de chiens que ceux-ci ne doivent pas errer librement. Nous vous remercions de votre compréhension.

D'autre part, des chats ont été empoisonnés. Une enquête de gendarmerie et de la SPA est en cours.

Il est regrettable que de tels faits puissent se dérouler sur notre village.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Le coin des Retraités

Le premier semestre 95 s'achève avec le souvenir de très belles journées pour chacun des membres du club.

Lors de l'Assemblée générale en janvier tous les membres du Conseil d'Administration ont été reconduits dans leur fonction respective.

Traditionnellement, des rencontres ont été organisées: repas du Club, repas des asperges, goûter des Rois, goûter des Merveilles, qui rassemblent toujours un maximum de personnes heureuses de se retrouver autour d'une bonne table.

Les voyages d'une journée offrent aussi l'occasion aux uns et aux autres de mieux se connaître et de partager de bons moments en s'évadant du train-train quotidien.

C'est ainsi qu'en mars nous sommes allés visiter la demeure d'Edmond Rostand à Cambo-les-Bains, en passant par Dancharia

En avril, nous prenions la route pour Nérac avec la visite du château, un arrêt à Buzet et une promenade en bateau sur la Baise.

C'est en Espagne que s'est déroulé le voyage du mois de juin: à Loyola pour la visite du sanctuaire et de la maison de St Ygnace, avec un arrêt à Béhobie pour les achats habituels.

Un très bon bilan pour ce semestre si l'on précise encore que depuis février une animation est organisée chaque mercredi. C'est ainsi que des joueurs de pétanque animent la place du village et que, dans la salle des fêtes, les amateurs de belote, scrabble, jeux de dames, de petits chevaux, etc... passent quelques bonnes heures de détente, un goûter amical réunissant tous les participants en fin de journée.

On ne s'ennuie pas au Club des Retraités... Bon été à tous!

L'Association des Parents d'élèves

Fin d'année en fanfare pour l'Association des parents d'élèves qui, une fois de plus, a connu un beau succès avec sa kermesse clôturant une fin d'année scolaire 1995 sans problème.

Nous remercions tous les parents qui ont contribué au succès de cette fête.

Au mois de février dernier, avec l'aide active de la municipalité, nos enfants ont eu la chance de partir à la montagne pour s'essayer au ski. Cette expérience fut un vif succès et sera renouvelée, nous l'espérons, l'année prochaine.

En fin d'année, le voyage scolaire de la grande section maternelle à Narcastet fut une expérience enrichissante pour ces tous petits de 4 à 6 ans qui, pour la 1ère fois quittaient leurs familles.

Remerciements à Mme Charlier et à Melle Lamothe pour avoir emmené leur classe 3 jours à Bedous pour une découverte de la faune et la flore. La participation de la Commune ainsi que de l'Association des parents d'élèves a permis à tous ces enfants de partir au moindre coût pour les parents et avec beaucoup de joie pour les intéressés.

Rentrée scolaire 1996

Nous signalons à tous les parents désirant inscrire leurs enfants à la cantine, qu'ils devront acheter des tickets repas deux ou trois jours avant la rentrée scolaire (affichage à la Mairie et à l'école).

Mme Chantal Darracq, nommée régisseur par le S.I.V.U pédagogique, sera chargée de vendre ces dits-tickets à la cantine tous les vendredis.

Les tickets repas devront être achetés à l'avance et être donnés à l'agent de service avant les repas. Bonnes vacances à tous les enfants d'Azur! Rendez-vous à la rentrée...

Le Comité des fêtes

Dates des sardinades au lac:

Vendredi 21 juillet 95: Echassiers "Lous Cadetouns" de Soustons
Bal avec Disco star

Vendredi 11 août 95: Echassiers "Lous Crabots" de St-Vincent de Tyrosse
Bal avec Disco Star.

Le programme des fêtes locales:

Vendredi 25 août 95: 17h petits jeux pour les enfants
17h30 course de trottinettes
18h concours de pétanque
22h bal disco avec Disco Star.

Samedi 26 août 95: 11h30 trottinettes
16h course cycliste
20h repas champêtre
22h bal Disco

Dimanche 27 août 95: 11h45 trottinettes
12h apéritif concert
17h spectacle folklorique: chants populaires (français et patois) avec "Lou Roussignoulet" d'Odos (65)
23h bal de clôture des fêtes.

Le bureau du Comité des fêtes:

Président: Duler Jean-Michel
Vice-président: Deroo Sébastien
Darmaillac Stéphane
Trésorier: Barrère Sylvie
Adjoint: Fernandes Pierre
Secrétaire: Lapeyrie Régine

U.S.A. Azur

Section Football

Nouveau bureau pour la saison 95-96:

Président: Darmaillac Daniel
Vice-Président: Darmaillac Stéphane
Secrétaire: Benquet Philippe
Secrétaire adjoint: Daleau Michel
Trésorier: Graciannette Dominique
Adjoint: Roux Sébastien
Membres actifs: Fesancieux Jean-Pierre
Fontagné Michel
Darracq Jean-Michel
Entraîneurs: Benquet Philippe
Dianor Djibril
Co-entraîneur : Bernos J.M.

LES ARCHERS D'AZUR

Depuis le mois de Janvier, les archers ont participé à des compétitions départementales, régionales mais aussi internationales.

* Championnat des Landes en salle à Biscarrosse:

- .Médaille d'or : Béatrice LAHARY, Denise PAYAN, Jean LAMOLIATE.
- .Médaille d'argent : Thierry LAHARY, Jacques LAHARY.
- .Médaille de bronze : M.Claire LAHARY.
- Quatrième place pour Jean PAYAN.

* Championnat de ligue en salle à Cestas (33):

- .Médaille de bronze : Denise PAYAN, Jean LAMOLIATE.

* Championnat des Landes de Tir en campagne à Mimizan:

- .Médaille d'or : Béatrice LAHARY, Eric LAHARY, Sébastien LAUDOUAR.
- .Médaille d'argent : Jacques LAHARY, Denise PAYAN, Nathalie LAHARY, Jean LAMOLIATE, Guillaume DALEAU.
- .Médaille de bronze : Jean PAYAN, Evelyne LAHARY, Thierry LAHARY.
- Quatrième place pour Christophe LARREBAIGT ET Sylvie LAHARY.

* Championnat de ligue de Tir en campagne à Carcans (33):

- .Médaille d'or : Béatrice LAHARY
- .Médaille d'argent : Jean LAMOLIATE
- .Médaille de bronze : Thierry LAHARY
- Quatrième place pour Gilles LARRERE.

* Championnat de ligue Fita à Pau:

- .Médaille d'or : Denise PAYAN.
- Quatrième place pour Jean PAYAN.

* Comme chaque année, les Archers ont disputé le trophée des Pyrénées. Ils sont tout d'abord allés à Huesca en Espagne.

- .Médaille d'or : Béatrice LAHARY.
- .Médaille d'argent : Thierry LAHARY.
- .Médaille de bronze : M.Claire LAHARY, Jean LAMOLIATE.
- Eric et Jacques LAHARY se sont aussi bien défendus.

Jean LAMOLIATE faisait partie de l'équipe d'Aquitaine qui a remporté le trophée. Le club de Huesca a offert une coupe à la famille LAHARY pour ses participations chaque année.

Le retour de ce trophée a été organisé par le club de Sabres où 11 archers représentaient notre club.

- .Médaille d'or : Jean LAMOLIATE
- .Médaille d'argent : Nathalie LAHARY, Denise PAYAN, Guillaume DALEAU.
- .Médaille de bronze : Béatrice LAHARY, Thierry LAHARY, Jean PAYAN.

Le trophée des Pyrénées revient définitivement à l'Aquitaine.

* Depuis 4 ans, les Archers disputent la compétition internationale de Muret (31)

- .Médaille d'or : Guillaume DALEAU
- .Médaille d'argent : Jean LAMOLIATE
- .Médaille de bronze : Jacques LAHARY
- Cinquième place pour Thierry et Béatrice LAHARY.
- Sixième place pour M.Claire LAHARY
- Huitième place pour Sébastien LAUDOUAR.

* Et enfin, au mois de Juillet , 3 jeunes sont allés à TOULOUSE pour le Championnat de France de Tir en campagne. Ils ont fait leurs points habituels et malgré de très nombreux concurrents, se sont bien défendus.

.Jean LAMOLIATE : 18°
.Thierry LAHARY : 36°
. Gilles LARRERE : 49°.












Un concentré de sécurité



Un concentré de performances

Quel que soit votre besoin d'épargne... **LA POSTE** y répond !

PRÉCAUTION & PROJET	LA POSTE 	PERFORMANCE & PRÉVOYANCE
<ul style="list-style-type: none"> • PLAN D'ÉPARGNE • LIVRET D'ÉPARGNE <p>LOGEMENT</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • SICAV <ul style="list-style-type: none"> • a capitalisation • a revenu trimestriel • EMPRUNTS OBLIGATOIRES 	
<ul style="list-style-type: none"> • LIVRET A <ul style="list-style-type: none"> • Codevi • Epargne populaire 	<ul style="list-style-type: none"> • BONS de CAPITALISATION 	
<ul style="list-style-type: none"> • ASSURANCE DÉCÈS 	<ul style="list-style-type: none"> • ASSURANCE VIE 	
	<ul style="list-style-type: none"> • AVANTAGES FISCAUX 	
	<ul style="list-style-type: none"> • COMPLEMENT de RETRAITE 	
	<ul style="list-style-type: none"> • ACHAT et VENTE d' ACTIONS 	

nous sommes à votre écoute, contactez votre receveur des Postes



Un concentré d'avantages fiscaux

- Chaque année, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 1.000 F. + 250 F. par enfant à charge.
- Dès 8 ans, vos plus-values sont totalement exonérées d'impôt.
- Un rendement minimum de 4,5% vous est garanti pendant 10 ans, auquel s'ajoutent 90% des bénéfices issus de la gestion de votre placement.
- D'ores et déjà, un rendement de 6,14% vous est assuré pour 1994.

Poste Avenir est un contrat collectif d'assurance sur la vie. souscrit par La Poste auprès de la CNP, entreprise régie par le Code des Assurances.